

Football en Milieu Scolaire : SECTIONS FOOTBALL « Ecoles de la vie, du jeu et des apprentissages »

Différentes structures en Collège ou Lycée existent au sein de notre Ligue et permettent aux élèves et joueurs(ses) de bénéficier de séances d'entraînement complémentaires à leur pratique associative pendant le temps scolaire.

« *Education citoyenne et sportive : éducation complète* »
« *L'élève et le joueur/la joueuse au centre de l'activité* »

Favoriser l'**épanouissement** de l'enfant aussi bien dans sa scolarité que dans sa pratique sportive en conciliant la poursuite normale de ses études et l'apprentissage ou le perfectionnement du football est l'une des missions de ces sections. L'emploi du temps est aménagé à cette fin.

Développer des **COMPÉTENCES** (techniques, tactiques ...) et des **CONNAISSANCES** (lois du jeu, santé, éducation, formation ...) liées à la PRATIQUE sont les axes prioritaires de l'encadrement.

Pour résumé...

Enseignement :

Les joueurs ou joueuses des sections football (mixité proposée en collège) suivent une **scolarité identique** à celle des autres élèves des établissements. Ils bénéficient de **1, 2 ou 3 séquences** d'entraînement au football **d'une heure et demie** chacune environ.

Le régime est celui de L'EXTERNAT, de la DEMI-PENSION ou de L'INTERNAT selon les établissements scolaires.

Encadrement sportif :

Les séances de football sont assurées par des éducateurs **Diplômés** de Football, selon un programme établi en lien avec les directives fédérales.

L'enfant est **licencié dans le club de son choix** (sauf section Elite ou cas particuliers) avec lequel il participe à un ou deux ou trois entraînement par semaine (en alternance avec la section) et aux rencontres du week-end afin de préserver son **équilibre**.

MODALITÉS D'ADMISSION

Niveau scolaire :

L'élève doit être **admis** dans les classes correspondantes.

Une attention particulière sera accordée aux **dossiers scolaires** lors du jury final.

Niveau sportif :

L'évaluation des qualités sportives se déroulera par un **concours d'entrée**.

Les joueurs (ses) doivent être en priorité **licenciés(ées) F.F.F.**

INSCRIPTIONS

Les dossiers sont à demander auprès des **établissements scolaires**.

Vous trouverez les coordonnées des Etablissements et les classes concernées sur le fichier joint.